



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-15839>

Département(s) de publication : **91, 78**

Annonce n° **24-15839**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SIOM de la Vallée de Chevreuse

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : LE TRI ET LE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS DU TERRITOIRE DU SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Description : Le présent marché a pour objet le tri et le traitement des encombrants issus de la collecte en porte à porte et des caissons des centres techniques municipaux (CTM) des 21 communes adhérentes au SIOM de la Vallée de Chevreuse et de la déchèterie de Villejust.

Identifiant de la procédure : 55f69bf5-10cc-4be5-b968-9115c00a53a5

Identifiant interne : 24.003

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 4,840,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au dossier d'appel d'offres

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Tri et traitement des encombrants issus de la collecte en porte à porte des 21 communes adhérentes au SIOM de la Vallée de Chevreuse

Description : Le lot 1 a pour objet le tri et traitement des encombrants issus de la collecte en porte à porte des 21 communes adhérentes au SIOM de la Vallée de Chevreuse. Le lot 1 fait l'objet d'un accord cadre à bons de commande en application de l'article R 2362-8 du code de la Commande Publique, traité à prix unitaires. Les minimums et maximums sont exprimés en tonnages traités, comme suit : - Quantité minimale annuelle : 2 000 tonnes - Quantité maximale annuelle : 6 000 tonnes La date de démarrage de l'accord-cadre est fixée au 15 avril 2024. Il est conclu pour une durée de deux ans à compter du 15 avril 2024, il pourra ensuite être reconduit annuellement de manière tacite. La durée totale du marché ne pourra excéder quatre ans à compter de la date de démarrage des prestations, soit jusqu'au 15 avril 2028. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90000000 Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement

Quantité : 6,000 tonne

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : territoire du SIOM actuellement réparti en 2 périmètres : - Périmètre 1 : Bures-sur-Yvette, Champlan, Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Vauhallan, Villebon-sur-Yvette, Villejust et Villiers-le-Bâcle. - Périmètre 2 : Ballainvilliers, La Ville du Bois, Linas et Montlhéry.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2024

Durée : 24 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,640,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce marché est un accord cadre à bons de commande et ayant pour objet :
o La réception, la pesée, le contrôle qualité des collectes d'objets encombrants du SIOM et, le cas échéant, la mise en oeuvre de la procédure de déclassement o Le tri des objets encombrants collectés en porte à porte selon les familles de matériaux recyclables o Le conditionnement et le stockage des matériaux triés, la gestion des évacuations et la valorisation des produits triés o Le transport et le traitement des refus de tri des objets encombrants vers l'unité de valorisation énergétique (UVE) du SIOM o La mise à disposition d'une surface sécurisée (200 à 250 m²) et de la logistique nécessaire aux prélèvements permettant la caractérisation du gisement entrant o La transmission mensuelle des pesées, du rapport d'exploitation et des éléments justificatifs de la facturation o La transmission annuelle du rapport d'exploitation.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Se référer au règlement de la consultation et présenter notamment :
- le formulaire DC2 (ou équivalent) - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures auxquelles se réfère le marché, réalisées au cours des trois derniers exercices ; - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels
- la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Se référer au règlement de la consultation et présenter notamment :
- l'arrêté d'exploitation du centre de tri et, le cas échéant, du centre de transfert ;
- la liste des marchés similaires réalisés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, la date et la période d'exécution et précisent si les prestations ont été effectuées selon les normes en vigueur et menées régulièrement à bonne fin

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Se référer au règlement de la consultation et présenter notamment :
-le formulaire DC1 (ou équivalent) - tout document, extrait K Bis ou autre, permettant de s'assurer que le signataire des pièces du marché est habilité à engager sa société (et délégation de pouvoir le cas échéant), - en cas de

redressement judiciaire, une copie du jugement autorisant la société à poursuivre son activité, - Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : prix de l'offre 55%

Description : se référer au règlement de la consultation

Valeur fixe (total) : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique de l'offre 45%

Description : se référer au règlement de la consultation

Valeur fixe (total) : 45

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 14/03/2024 à 15:00

Lieu : SIOM de la Vallée de Chevreuse

Informations complémentaires : Les communes du SIOM sont actuellement réparties en 2 périmètres : - Périmètre 1 : Bures-sur-Yvette, Champlan, Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Vauhallaan, Villebon-sur-Yvette, Villejust et Villiers-le-Bâcle. - Périmètre 2 : Ballainvilliers, La Ville du Bois, Linas et Montlhéry.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requête

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé pré contractuel prévu aux articles. L551-1 à L551-12 du code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles. L551-13 à L551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : greffe du tribunal administratif de Versailles

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Tri et traitement des encombrants issus des caissons des centres techniques municipaux (CTM) des 21 communes adhérentes au SIOM de la Vallée de Chevreuse et de la déchèterie de Villejust.

Description : Le lot 1 a pour objet le tri et traitement des encombrants issus des caissons des centres techniques municipaux (CTM) des 21 communes adhérentes au SIOM de la Vallée de Chevreuse et de la déchèterie de Villejust. . Le lot 2 fait l'objet d'un accord cadre à bons de commande en application de l'article R 2362-8 du code de la Commande Publique, traité à prix unitaires. Les minimums et maximums sont exprimés en tonnages traités, comme suit : - Quantité minimale annuelle : 1500 tonnes - Quantité maximale annuelle : 5 000 tonnes La date de démarrage de l'accord-cadre est fixée au 15 avril 2024. Il est conclu pour une durée de deux ans à compter du 15 avril 2024, il pourra ensuite être reconduit annuellement de manière tacite. La durée totale du marché ne pourra excéder quatre ans à compter de la date de démarrage des prestations, soit jusqu'au 15 avril 2028. Le Titulaire ne peut refuser la reconduction.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90513000 Services de traitement et d'élimination des ordures ménagères et des déchets non dangereux

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 90000000 Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement

Quantité : 5,000 tonne

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Informations complémentaires : Territoire du SIOM réparti en 2 périmètres : - Périmètre 1 : Bures-sur-Yvette, Champlan, Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Vauhallan, Villebon-sur-Yvette, Villejust et Villiers-le-Bâcle. - Périmètre 2 : Ballainvilliers, La Ville du Bois, Linas et Montlhéry.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 15/04/2024

Durée : 24 MONTH

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,200,000 EUR

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Ce marché est un accord cadre à bons de commande et a pour objet : - La réception, la pesée, le contrôle qualité des apports d'objets encombrants issus des caissons et, le cas échéant, la mise en oeuvre de la procédure de déclassement - Le tri des objets encombrants issus des caissons en familles de matériaux recyclables - Le conditionnement et le stockage des matériaux triés, la gestion des évacuations, et la valorisation des produits triés - Le transport et le traitement des objets encombrants non recyclables et des refus de tri vers l'unité de valorisation énergétique (UVE) du SIOM et /ou une Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) proposée par le Titulaire - La transmission mensuelle des pesées, du rapport d'exploitation et des éléments justificatifs de la facturation - La transmission annuelle du rapport d'exploitation.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Se référer au règlement de la consultation et présenter notamment :
- le formulaire DC2 (ou équivalent) - la déclaration concernant le chiffre d'affaires

global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures auxquelles se réfère le marché, réalisées au cours des trois derniers exercices ; - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels - la déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Se référer au règlement de la consultation et présenter notamment :
- l'arrêté d'exploitation du centre de tri et, le cas échéant, du centre de transfert ;
- la liste des marchés similaires réalisés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes. Ces attestations indiquent le montant, la date et la période d'exécution et précisent si les prestations ont été effectuées selon les normes en vigueur et menées régulièrement à bonne fin

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Se référer au règlement de la consultation et présenter notamment :
- le formulaire DC1 (ou équivalent) - tout document, extrait K Bis ou autre, permettant de s'assurer que le signataire des pièces du marché est habilité à engager sa société (et délégation de pouvoir le cas échéant), - en cas de redressement judiciaire, une copie du jugement autorisant la société à poursuivre son activité, - Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : prix 55%

Description : se référer au règlement de la consultation

Valeur fixe (total) : 55

Critère :

Type : Qualité

Nom : valeur technique 45%

Description : se référer au règlement de la consultation

Valeur fixe (total) : 45

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 14/03/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 120 DAY

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date/heure : 14/03/2024 à 15:00

Lieu : SIOM de la Vallée de Chevreuse

Informations complémentaires : Les communes du SIOM sont actuellement réparties en 2 périmètres : - Périmètre 1 : Bures-sur-Yvette, Champlan, Chevreuse, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Longjumeau, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Vauhallaan, Villebon-sur-Yvette, Villejust et Villiers-le-Bâcle. - Périmètre 2 : Ballainvilliers, La Ville du Bois, Linas et Montlhéry.

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Le paiement en ligne sera utilisé

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé pré contractuel prévu aux articles. L551-1 à L551-12 du code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles. L551-13 à L551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art R551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : greffe du tribunal administratif de Versailles

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SIOM de la Vallée de Chevreuse

Numéro d'enregistrement : 20006232100019

Adresse postale : CD 118

Ville : Courtaboeuf cedex

Code postal : 91978

Subdivision pays (NUTS) : Essonne (FR104)

Pays : France

Point de contact : Service des marchés publics

Adresse électronique : vanessa.abdat@siom.fr

Téléphone : +33 164533002

Adresse internet : <https://www.siom.fr/>

Profil de l'acheteur : https://siom-vallee-chevreuse.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_3339_996655.html

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 17780005900012

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud, <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Point de contact : greffe du tribunal administratif de Versailles

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : +33139205400

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : greffe du tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 17780005900012

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Point de contact : greffe du tribunal administratif de versailles

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : 0139205400

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 36b1b2a1-1318-4389-9512-924e0d197684 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 08/02/2024 à 12:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/02/2024